

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 159

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat.
Opérations : a/ construction de 15 logements collectifs - 71, Avenue Bertherigues
(Barbentane).
b/ acquisition en V.E.F.A. de 30 logements individuels - Quartier de l'Afféragé -
La Charité - "La Roselière V" - (Châteauneuf-les-Martigues).
c/ acquisition en V.E.F.A. de 56 logements mixtes - Avenue Max Dormoy (Sénas).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 6 660 117,45 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 14 800 261,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 25 155 314,12 €.

Cet encours représente 2,35% de l'encours garanti des organismes HLM et 2,17% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL